



Paraloïd B 67

Édition révisée : 17.01.2023

1. Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

1. 1. Identifiant du produit

Nom du produit : Paraloïde B 67

1. 2. Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées :

Produit de revêtement

Utilisations déconseillées :

1. 3. Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité (producteur/importateur)



Mon-Droguiste.Com
39 Bis Rue Du Moulin Rouge
10150 Charmont Sous Barbuise
Tél : +33.(0)3.25.41.04.05
Courriel : contact@mon-droguiste.com
Web : www.mon-droguiste.com

1. 4. Numéro d'urgence

Numéro d'urgence : Numéro ORFILA (INRS) : +33 (0)1 45 42 59 59

1. 4. 2. Centre antipoison :

2. Identification des dangers

2. 1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement
(CE) n° 1272/2008 (CLP/SGH)

Ce produit ne nécessite pas de classification et d'étiquetage comme dangereux selon le CLP/SGH.

Effets environnementaux possibles :

2. 2. Éléments d'étiquette

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
(CLP/GHS)

Ce produit ne nécessite pas de classification et d'étiquetage comme dangereux selon le CLP/SGH.

Désignation du danger :

Mot d'avertissement :

Désignation du danger :

Désignation de sécurité :

Composants dangereux à étiqueter :

2. 3. Autres dangers

EUH208 : Contient du méthacrylate d'isobutyle : peut provoquer des réactions allergiques.



Paraloïd B 67

Édition révisée : 17.01.2023

3.

3. 1. Substance

3. 2. Mélange

Caractérisation chimique :

Copolymère acrylique

Informations sur les composants / Dangereux

Ingrédients:

Méthacrylate d'isobutyle (H226-315-317-319-335) ;
REACH 01-2119488331-38

0,0001 - 0,95 %

N° CAS : 97-86-9

Numéro EINECS : 202-613-0

N° CE :

Toluène (H225-304-315-336-361d-373-412) ; n°
d'enregistrement REACH : 01-2119471310-51-xxxx

0,0001 - 0,5 %

N° CAS : 108-88-3

Numéro EINECS : 203-625-9

N° CE : 601-021-00-3

Informations Complémentaires:

4. Mesures de premiers secours

4. 1. Description des mesures de premiers secours

Informations générales:

En cas de troubles, consultez un médecin.

Après inhalation :

Apportez de l'air frais et gardez le patient calme.

Après contact avec la peau :

Laver abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Après contact visuel :

Rincer l'œil ouvert pendant plusieurs minutes sous l'eau courante. Si l'irritation persiste,
consulter un médecin.

Après ingestion :

Rincer la bouche à l'eau et faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin. Ne jamais rien
faire avaler à une personne inconsciente.

4. 2. Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes:

Aucune information supplémentaire disponible.

Effets :

Aucune information supplémentaire disponible.

4. 3. Indication de toute attention médicale immédiate et de tout traitement spécial nécessaire

Traitement:

Traiter de manière symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5. 1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :



Paraloïd B 67

Édition révisée : 17.01.2023

		Brouillard d'eau, poudre extinctrice, mousse, dioxyde de carbone.
Moyens d'extinction inappropriés :		Aucun connu.
5. 2.	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	
	Dangers particuliers :	Le produit est combustible, il brûle vigoureusement avec un développement de chaleur intense. En cas d'incendie : formation d'oxydes de carbone, d'oxydes d'azote.
5. 3.	Conseils aux pompiers	
	Équipement de protection :	Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
Informations complémentaires :		Refroidir les récipients exposés avec de l'eau pulvérisée. Ne pas inhaler la fumée.
6.	Mesures en cas de rejet accidentel	
6. 1.	Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	
	Précautions personnelles :	Assurer une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de toute source d'inflammation. Portez un équipement de protection approprié. Tenez les spectateurs à distance. Le sol peut être glissant ; soyez prudent pour éviter de tomber.
6. 2.	Précautions environnementales	
	Précautions environnementales :	Gardez les déversements et les eaux de nettoyage hors des égouts municipaux et des plans d'eau ouverts.
6. 3.	Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage	
	Méthodes et matériel :	Évitez les turbulences de poussière (par exemple lors du nettoyage de surfaces poussiéreuses avec de l'air comprimé). Nettoyer mécaniquement. Transférer les liquides et les matériaux solides de rétention dans des conteneurs séparés et adaptés pour récupération ou élimination.
6. 4.	Référence à d'autres sections	Vêtements de protection, voir section 8. Voir la section 13 pour plus d'informations sur l'élimination.
7.	Manutention et stockage	
7. 1.	Précautions pour une manipulation sans danger	
	Instructions pour une manipulation sûre :	Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Portez des vêtements de protection adéquats (voir paragraphe 8).
	Mesures d'hygiène :	Éviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Se laver les mains avec de l'eau et du savon.



Paraloïd B 67

Édition révisée : 17.01.2023

7. 2. Conditions de stockage sûr, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage :

Conserver le produit dans un endroit frais, sec et bien ventilé.

Garder le récipient hermétiquement fermé

Exigences relatives aux zones de stockage et aux conteneurs :

Le matériau est combustible. Le stockage intérieur doit être limité à des zones réglementées, équipées de systèmes d'arrosage automatique.

Informations sur la protection contre les incendies et les explosions :

Prenez des mesures pour éviter les décharges d'électricité statique et reliez tous les équipements à la terre.

Classe de stockage :

11 ; Solides combustibles (TRGS 510)

Informations complémentaires :

Des vapeurs de monomère peuvent se dégager lorsque le matériau est chauffé pendant les opérations de traitement.

7. 3. Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Informations complémentaires :

8. Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8. 1. Paramètres à contrôler

Paramètres à contrôler (DE) :

Méthacrylate d'isobutyle (CAS 97-86-9) : TWA 50 ppm ; KZW 75 ppm

Paramètres à contrôler :

Toluène : GB (TWA/8 h : 191 mg/m³, 50 ppm ; STEL/15 min : 384 mg/m³, 100 ppm (peau)) ; IRL (TWA/8 h : 192 mg/m³, 50 ppm ; STEL/15 min : 384 mg/m³, 100 ppm (peau)) ; TLV-ACGIH (TWA/8 h : 75,4 mg/m³, 20 ppm)

Niveau dérivé sans effet (DNEL) :

Méthacrylate d'isobutyle :

5 mg/kg pc/j (travailleur, contact cutané, exposition à long terme - effets systémiques)

415,9 mg/m³ (travailleur, inhalation, exposition à long terme - effets systémiques) ; 409 mg/m³ (travailleur, inhalation, exposition à long terme - effets systémiques)

3 mg/kg pc/j (consommateur, contact cutané, exposition à long terme - effets systémiques) ; 66,5 mg/m³ (consommateur, inhalation, exposition à long terme - effets systémiques)

Toluène (108-88-3) :

384 mg/m³ (travailleur, inhalation, exposition à court terme - effets systémiques et locaux)

384 mg/kg pc/j (travailleur, contact cutané, exposition à long terme - effets systémiques)

192 mg/m³ (travailleur, inhalation, exposition à long terme - effets systémiques et locaux)

226 mg/m³ (consommateur, inhalation, exposition à court terme - systémique page suivante : 5



et effets locaux) 226

mg/kg pc/j (consommateur, contact cutané, exposition à long terme - effets systémiques) 56,5 mg/

m3 (consommateur, inhalation, exposition à long terme - effets systémiques et locaux) 8,13 mg/kg pc/j

(consommateur, ingestion, exposition à long terme - effets systémiques)

Concentration prédite sans effet

(PNEC) :

Méthacrylate d'isobutyle :

Eau douce : 0,021 mg/l Eau de

mer : 0,002 mg/l Sédiment

d'eau douce : 5,89 mg/kg Sédiment d'eau de

mer : 0,589 mg/kg Système de traitement des

eaux usées (STP) : 10 mg/l Rejet sporadique : 0,2 mg/l

Sol : 1,16 mg/kg Toluène (108-88-3) :

Eau douce / Eau de

mer : 0,68 mg/l Sédiment

d'eau douce / Sédiment d'eau de mer : 16,39

mg/kg ps Rejet sporadique : 0,68 mg/l Système de traitement des eaux usées

(STP) : 13,61 mg/l Sol : 2,89 mg/kg ps

Informations Complémentaires:

Valeur limite biologique :

Toluène : 600 µg/l (sang, fin d'exposition/quart de travail ; TRGS 903) o-crésol :

1,5 mg/l (urine, fin de quart après plusieurs quarts de travail ; TRGS 903) ; 0,3 mg/g de créatinine (urine, fin de quart de travail - dès que possible après la fin du quart de travail ; ACGIH)

Toluène : 75 µg/l (urine, fin d'exposition ou de quart de travail ; TRGS 903)

Toluène : 0,02 mg/l (sang, avant le dernier quart de travail de la semaine ; ACGIH)

Toluène : 0,03 mg/l (urine, fin de quart - dès que possible après la fin du quart ; ACGIH)

8. 2.

Contrôles d'exposition

Mesures techniques de protection :

Utiliser une ventilation locale appropriée pour contrôler les niveaux de particules en suspension dans l'air.

Les installations qui stockent ou utilisent ce matériau doivent être équipées d'un dispositif de lavage des yeux.

Protection personnelle

Mesures générales de protection :

Protection respiratoire :

Appareil respiratoire obligatoire en cas de ventilation insuffisante, filtre type P2.

Protection des mains :

Gants de protection (EN 374)

Matériau des gants de protection :



Néoprène, caoutchouc nitrile (NBR), chlorure de polyvinyle (PVC) (> 0,35 mm)

Protection des yeux :

Lunettes de sécurité avec écrans de protection (EN 166).

Protection du corps :

Vêtements de protection.

Précautions environnementales :

Aucune mesure particulière n'est requise.

9. Propriétés physiques et chimiques

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Formulaire: granulés

Couleur: blanc, brumeux

Odeur: acrylique

Seuil olfactif : aucune information disponible

Valeur du pH : non applicable

Température de fusion : pas disponible

Température d'ébullition : non applicable

Point d'éclair: non applicable

Taux d'évaporation : non applicable

Inflammabilité (solide, gaz) : Formation de mélanges poussière/air combustibles possible pendant l'utilisation.

Limite supérieure d'explosion : aucune information disponible

Limite inférieure d'explosion : aucune information disponible

Pression de vapeur : non applicable

Densité de vapeur : Aucune information disponible.

Densité: pas disponible

Solubilité dans l'eau : pratiquement insoluble

Coefficient de variation (n-



Octanol/Eau) :
aucune information disponible

Température d'auto-inflammation :
Aucune information disponible.

Température de décomposition :
Aucune donnée disponible.

Viscosité, dynamique :
non applicable

Propriétés explosives :
pas disponible

Propriétés oxydantes :
aucune information disponible

Masse volumique apparente :
non applicable

9. 2. Informations complémentaires

Solubilité dans les solvants :

Viscosité, cinématique :

Classe de brûlure :

Teneur en solvant :

Teneur solide :

Taille des particules :

Autres informations :

Pourcentage de volatilité : 2 % maximum

Température d'inflammation : environ 393 °C

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable si utilisé conformément aux spécifications.

10.2. Stabilité chimique

Stable si utilisé conformément aux spécifications.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit avec les oxydants forts.

La poussière peut former des mélanges explosifs avec l'air.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter :

Évitez les décharges électrostatiques.

Décomposition thermique :

Aucune donnée disponible.

10.5. Matériaux incompatibles

Agents oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux



Paraloïd B 67

Édition révisée : 17.01.2023

La décomposition thermique peut produire des monomères acryliques.

10.7. Informations complémentaires

Le produit ne polymérise pas.

11. Informations toxicologiques

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n° 1272/2008

Toxicité aiguë

DL50, orale :

> 5000 mg/kg (rat)

Très faible toxicité orale. Aucun effet nocif attendu après ingestion de petites quantités.

Méthacrylate d'isobutyle : DL50 : > 5 000 mg/kg (rat)

Toluène : DL50 : 5580 mg/kg (rat)

DL50, cutanée :

> 2000 mg/kg (lapin)

Aucun effet indésirable n'est attendu en cas d'exposition sur une période prolongée.

Méthacrylate d'isobutyle : DL50 : > 5000 mg/kg (lapin)

Toluène : DL50 : > 5 000 mg/kg (lapin)

CL50, inhalation :

Aucune information disponible.

Méthacrylate d'isobutyle : LT50 : 29,7 mg/l vapeur (290 min, souris) ; NOAEL : 1,83 mg/l (rat, par inhalation, 4 semaines)

Toluène : CL50 : 28,1 mg/l (4 h, rat)

Effets primaires

Effet irritant sur la peau :

Une exposition de courte durée peut provoquer une légère irritation cutanée accompagnée de rougeurs locales.

Méthacrylate d'isobutyle : irritant (lapin)

Toluène : une courte exposition peut provoquer de légères réactions cutanées par contact local. rougeur.

Effet irritant sur les yeux :

Peut provoquer une légère irritation des yeux.

Méthacrylate d'isobutyle : légèrement irritant (lapin)

Toluène : peut provoquer une légère irritation des yeux.

Inhalation:

Aucune information disponible.

Ingestion:

Aucune information disponible

Sensibilisation:

Aucune donnée pertinente trouvée.

Méthacrylate d'isobutyle : sensibilisation cutanée (souris ; OECD 429). Non classé pour la sensibilisation respiratoire.

Toluène : Aucune réaction cutanée sensibilisante n'a été observée lors des tests effectués sur des cochons d'Inde. cochons.

Mutagénicité :

Aucune donnée pertinente trouvée.

Méthacrylate d'isobutyle : négatif (OCDE 474)



Paraloïd B 67

Édition révisée : 17.01.2023

Toxicité pour la reproduction :

Toluène : Génétique-toxicité in vitro / in vivo : pas d'effets mutagènes.

Aucune donnée pertinente trouvée.

Méthacrylate d'isobutyle : n'affecte pas la reproduction.

Toluène : Susceptible de nuire au fœtus.

Cancérogénicité :

Aucune donnée pertinente trouvée.

Méthacrylate d'isobutyle : non classé comme cancérigène.

Toluène : aucun effet cancérigène (dans les études animales).

Tératogénicité :

Aucune information disponible.

Méthacrylate d'isobutyle : N'a montré aucun effet tératogène dans les études animales.

Toluène : Des études sur les animaux ont montré des effets tératogènes. Susceptible de nuire à la fertilité.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) :

Exposition unique : aucune information disponible.

Méthacrylate d'isobutyle : Catégorie 3 avec irritation des voies respiratoires.

Toluène : Peut provoquer somnolence et vertiges (inhalation) ; organes cibles : système nerveux central.

Exposition répétée : aucune information disponible.

Méthacrylate d'isobutyle : non classé

Toluène : peut endommager les organes après une exposition répétée ou prolongée (inhalation).

Risque d'aspiration :

Aucun risque d'aspiration.

Méthacrylate d'isobutyle : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Toluène : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

11. 2. Informations sur d'autres dangers

Propriétés perturbatrices endocriniennes :

Cette substance/mélange ne contient aucun composant ayant des propriétés perturbatrices endocriniennes dans un pourcentage de 0,1 ou plus, conformément à l'article 57(f) du règlement REACH (CE) n° 1907/2006 ou du règlement délégué (CE) 2017/2100 ou du règlement délégué (CE) 2018/605.

12. Informations écologiques

12. 1. Toxicité aquatique

Toxicité pour les poissons :

Méthacrylate d'isobutyle : CL50 : 20 mg/l (96 h, Oncorhynchus mykiss ; OCDE 203)

Toluène : CL50 : 5,5 mg/l (96 h, poisson)

Toxicité des daphnies :

Méthacrylate d'isobutyle : CE50 : > 29 mg/l (48 h, Daphnia magna ; OCDE 202)

NOEC : 2,1 mg/l (21 j, Daphnia magna)

Toluène : CE50 : 11,5 mg/l (48 h, Daphnia magna)



Paraloïd B 67

Édition révisée : 17.01.2023

Toxicité bactérienne :

Méthacrylate d'isobutyle : EC0 : 100 mg/l (6j, boues actives)

Toluène : CE50 : 84 mg/l (24h)

Toxicité des algues :

Méthacrylate d'isobutyle : CE50 : 16 mg/l (72h, Selenastrum capricornutum ; OCDE 201) ; CE50 : 44 mg/l (72h, Selenastrum capricornutum ; OCDE 201) ; NOEC : 5,8 mg/l (72h, Selenastrum capricornutum ; OCDE 201)

Toluène : CI50 : 12 mg/l (72 h, Selenastrum capricornutum)

12. 2. Persistance et dégradabilité

Aucune information disponible.

Méthacrylate d'isobutyle : Facilement biodégradable (88 %, 28 jours ; OCDE 301C)

Toluène : Facilement biodégradable (86 %, 20 jours ; OCDE 301C)

12. 3. Bioaccumulation

Aucune information disponible.

Méthacrylate d'isobutyle : Facteur de bioconcentration (FBC) : < 100 ; faible bioaccumulation ; log KOW : 2,66

Toluène : Facteur de bioconcentration (FBC) : 90 ; faible bioaccumulation ; log KOW : 2,73 (20 °C ; pH 7)

12. 4. Mobilité

Aucune information disponible.

Méthacrylate d'isobutyle : Coefficient de partage sol/eau (Koc) : 878 (estimé)

Toluène : Coefficient de partage sol/eau (Koc) : 205 (estimé)

12. 5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvP

Sur la base des données disponibles, le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB en pourcentage supérieur à 0,1 %.

12. 6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Cette substance/ce mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) n° 2017/2100 de la Commission ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

12. 7. Autres effets indésirables

Classe de danger pour l'eau :

2 (Règlement allemand) (Évaluation par liste) : dangereux.

Comportement dans les réseaux d'assainissement :

Autres effets écologiques :

Valeur AOX :

13. Considérations relatives à l'élimination

13. 1. Méthodes de traitement des déchets

Produit:

Conformément à la réglementation en vigueur, le produit peut être apporté à une usine d'incinération.

Code européen des déchets (CED) :



Paraloïd B 67

Édition révisée : 17.01.2023

Le code de déchet est déterminé en fonction du type de déchet et de l'industrie indiqués dans le catalogue européen des déchets.

Emballage non nettoyé :

Numéro de code des déchets :

14. Informations sur les transports

14. 1. Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA

14. 2. Nom d'expédition des Nations Unies

ADR/RID :

Aucune marchandise dangereuse selon ADR / DOT (US) (transport terrestre).

IMDG/IATA :

Marchandises non dangereuses

14. 3. Classes de danger pour le transport

Classe ADR :

non applicable

Numéro de danger :

Code de classification :

Code de restriction du tunnel :

Classe IMDG (mer) :

non applicable

Numéro de danger :

Numéro EmS :

Classe IATA :

non applicable

Numéro de danger :

14. 4. Groupe d'emballage

ADR/RID :

non applicable

IMDG:

IATA:

14. 5. Risques environnementaux

Non classé comme dangereux pour l'environnement.

14. 6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non classé comme marchandise dangereuse selon la réglementation sur les transports.

14. 7. Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI

non applicable

14. 8. Informations complémentaires

15. Informations réglementaires



Fiche de données de sécurité

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Paraloïd B 67

Édition révisée : 17.01.2023

-
15. 1. Réglementations/législation en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange
- Classe de danger pour l'eau :
- 2, dangereux pour l'eau (réglementation allemande)
- Réglementations locales sur les accidents chimiques :
- Directive Seveso III : non applicable en vertu de la directive 2012/18/CE.
- Restrictions à l'emploi :
- Les restrictions d'emploi pour les femmes enceintes et allaitantes conformément à la directive sur la protection de la maternité doivent être respectées.
- Restriction et interdiction d'application :
- Toluène (108-88-3) :
- CE. REACH, Section XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances, préparations et articles dangereux, Numéro d'enregistrement 48
- Instructions techniques sur la qualité de l'air :
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique
- Exempté de l'enregistrement REACH obligatoire car ce produit est un polymère.
15. 3. Informations complémentaires
- REACH : Ce mélange contient exclusivement des composants qui ont été pré-enregistrés, sont exemptés d'enregistrement ou ne doivent pas être enregistrés conformément au règlement CE 1907/2006 (REACH).
- Répertorié dans les inventaires suivants :
- EINECS (UE), TSCA (US), AICS (AUS), DSL (CA), ENCS (JP), KECI (KR), PICCS (PH), IECSC (CN)

16. Autres informations

Ce produit doit être stocké, manipulé et utilisé conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et à la réglementation en vigueur. Les informations contenues dans ce document sont basées sur l'état actuel des connaissances et visent à décrire notre produit.

du point de vue des exigences de sécurité. Elle ne doit donc pas être interprétée comme une garantie de propriétés spécifiques.